pondant en français offre l'équivalence de la finale latine icare, c'est-à-dire précisément le cas des premiers exemples.

Aucune de ces particularités ne se présente pour les verbes en δ .

On en peut donc conclure, sans trop de témérité, la règle suivante:

1º Les verbes latins terminés en icare, ecare donnent en lyonnais la finale ayî, eyî ¹.

Ici, une question se présente.

Nous voyons que la gutturale c a engendré un y, mais est-ce simplement par suite de l'influence de la gutturale disparue, ou bien y a-t-il eu changement $r\acute{e}el$ de c en y? En d'autres termes, a-t-on eu aptifi'are, appli'are, etc. par la chute du c entre deux voyelles, et l'hiatus seul a-t-il produit notre terminaison y, ou bien c a-t-il persisté sous la forme affaiblie de y?

Je m'assure que cette demande fera s'ébahir plus d'un lecteur qui se va gausser de ma supposition, à savoir qu'une consonne, sans valeur sonore par elle-même, puisse se transformer en voyelle. La fille qui devint homme en sautant un fossé, selon Montaigne, n'est pas plus extraordinaire.

Rien de plus sérieux cependant. La transformation de c en g, puis en g, n'est point une nouveauté dans les langues romanes g, mais il est juste de dire que la disparition complète du g entre deux voyelles est aussi un fait indéniable.

¹ Il n'est peut-être pas besoin d'ajouter que icare ne peut donner ayî que lorsque i ne tombe pas, par suite de la règle de la chute de la pénultième atone. Ainsi pracdicare, judicare étant devenus praed'care, judicare, n'étaient plus des verbes en icare, mais en dcare, qui devaient donner des finales en chî et en gî (voir plus loin la règle neuvième).

Il suit de là que la plupart de nos verbes en ayi, eyi répondent à des verbes latins de trois syllabes seulement, comme playi (plicare), seyi (secare), parce que, dans ce cas, i étant initial, ne saurait tomber; ou bien à des composés de ces verbes, comme a-pplayî (ad-plicare), de-playî (dis-plicare).

Pourtant il y a des verbes latins de quatre ou cinq syllabes où i n'est pas tombé, ou bien a été remplacé par une voyelle d'appui: manicare, aptificare. Dans ce cas, la règle du lyonnais trouve son application: Ex. maneyî, attofayî, qui ont pour correspondants en oil manier et atufier.

² Voir le livre de M. Joret: Du C dans les langues romanes.